Quarante-Huitième Année. — N° 18.5 | Le Numéro : 10 centimes. | Samedi 3 Août 1889.

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

ABONNEMENT

Saumur

Un an. . . . . 25 fr.
Six mois 13
Trois mois. 7

Poste

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

On s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 AOÛT

M. Camille Breton, royaliste franchement déclaré, a été élu conseiller général pour le canton de Loches (Indre-et-Loire), à la place de M. Wilson, qui avait toujours représenté ce canton, en même temps qu'il représentait à la Chambre le département d'Indre-et-Loire. M. Camille Breton a obtenu 2,166 voix et M. Wilson, 1,533.

Ceux qu'il considérait comme siens, en choisissant M. Camille Breton, le type de l'homme d'honneur et du magistrat intègre, ont déclaré nettement qu'ils ne voulaient plus entendre parler de l'homme qui avait eu la plus grande part dans tous les scandales, les hontes et les tripotages de l'époque.

M. Wilson, écarté du Conseil général, a cru devoir encore parler aux électeurs. Il remercie ceux qui lui sont demeurés fidèles et leur annonce qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections législatives. C'est une résolution sage ; c'est aussi un grand événement.

C'est une victoire ; c'est la victoire. Ce que n'ont pu obtenir ni les journaux, ni la Chambre, ni Carnot et ses ministres, ni tout le boulangisme conjuré, vient d'être emporté en un seul jour par les électeurs de Loches. Wilson recule et disparaît ; Wilson s'enfuit et va cacher sa honte.

Honneur aux électeurs de Loches qui ont voté contre lui ! Mais honneur aussi au candidat royaliste, au parti royaliste, qui a décidé cette triomphante poussée de pudeur et de justice.

Dans le public et dans la presse, avant même d'avoir une base numérique d'appréciation, on dispute à qui est la victoire et quelle est la victoire. Est-elle aux Opportunistes ? aux Boulangistes ? aux Conservateurs ? Si l'on est de bonne foi, il faut reconnaître qu'elle n'est ni aux Boulangistes, ni aux Opportunistes ; car les uns et les autres ont vu diminuer leur influence dans les Conseils généraux. Mais voici un fait plus éclatant et qui ne laisse prise à aucune équivoque.

La défaite et la fin politique de M. Wilson : voilà le fait, éclatant, manifeste ; voilà la victoire certaine, incontestable. Elle ne peut être attribuée ni à un boulangiste, ni à républicain du centre-gauche ou de l'extrême-gauche ; elle revient tout entière à un royaliste, à M. Camille Breton, qui n'a dissimulé ni son programme, ni son drapeau.

Voilà le fait : nous le donnons comme il est, pour ce qu'il est, pour ce qu'il vaut. L'opinion publique en déduira les conséquences qu'il comporte. Celle qui se présente d'abord à l'esprit et à la conscience, la plus modeste et la moins contestable, c'est que le parti royaliste ayant vaincu M. Wilson, en qui s'incarne la République déshonnête, n'a pas besoin de l'intervention de la simulation et de l'équivoque boulangiste pour restaurer l'honnêtété, la justice et la sincérité dans le gouvernement.

Sans forcer la note, nous pouvons dire que M. Camille Breton, royaliste, est le tombeur de Wilson.

Wilson évincé, expulsé du Conseil géuéral et de la Chambre des députés, c'est une victoire royaliste, dont nous avons le droit de nous montrer fiers. Le Boulangisme n'en peut faire autant. Il a dédaigné, il a déserté ce vrai terrain, que nous lui avions indiqué, pour une action décisive contre la Répnblique des jouisseurs. La victoire a été remportée sans lui.

Les conservateurs savent aujourd'hui que ce n'est pas Boulanger, ni le Boulangisme, qui les délivrera de la République.

L'ÉCHEC BOULANGISTE

Depuis le début de la popularité de Boulanger, il est à remarquer qu'il n'a pas manqué l'occasion de faire une sottise, ou du moins de marcher à l'encontre du sens commun. En matière d'élections, il a tenté les aventures les plus folles. Vingt fois on l'a cru enterré sous le poids d'une maladresse et, à chaque fois, il a pris le dessus. On en conclut qu'il a la *veine*. Je le crois un peu.

L'aventure des élections départementales n'a pas très bien tourné et derechef l'opportunisme juge son ennemi mort. Cette fin n'est pas encore définitive cependant, et je suis bien persuadé que le fiasco de dimanche ne diminuera pas plus la popularité du général que toutes les manœuvres de la Basse-Cour.

Si on examine les choses de près, on est amené à conclure que l'échec relatif des élections au Conseil général était facile à prévoir. Sans parler du manque d'organisation, qui était à peu près complet dans beaucoup de cantons, il faut reconnaître qu'une élection au Conseil général a un caractère particulièrement local qu'on a eu tort de ne pas remarquer.

Le paysan vote pour un homme qu'il connaît, quand il nomme un conseiller général. Il veut lui demander des chemins vicinaux, des démarches à la préfecture, des dispenses de 28 jours, et vingt autres services. Le conseiller général est appelé à rester en contact direct avec l'électeur.

On ne se figure pas, quand on n'a pas vu de près une élection départementale, combien de petites questions locales surgissent devant un candidat.

Est-il étonnant, dans ces conditions, que le général Boulanger, représentant simplement une idée en face des intérêts locaux, ait succombé devant l'électeur des campagnes, tandis qu'il triomphait auprès de l'électeur des grandes villes qui s'occupe moins des petites questions ?

Quand on réfléchit, on est amené à penser qu'il faut encore une bien grande force de popularité à ce parti boulangiste pour avoir réuni sur tous les points de la France des chiffres de voix considérables, au profit d'un candidat non sérieux et qui ne devait jamais siéger.

Les opportunistes ont tort de vendre la peau de l'ours. Toutes leurs manœuvres se retourneront contre eux et, inconsciemment, ils travaillent à chaque instant pour leur adversaire. En interdisant les candidatures multiples, ils ont sauvé Boulanger d'un grand danger, car l'électeur aimera toujours mieux donner sa voix à un candidat en chair et en os, qu'il voit et qu'il entend, plutôt que de nommer une sorte de candidat en effigie.

Les opportunistes achèveront leur déroute en entourant la prochaine élection de mesures et de manœuvres tellement vexatoires, tellement odieuses, qu'ils soulèveront une fois de plus le dégoût universel. Ils reformeront, par leur maladresse, les rangs un moment dispersés du boulangisme, et le résultat général du scrutin législatif sera, non pas le triomphe exclusif de Boulanger, mais le triomphe indéniable, complet, des partis d'opposition.

Manifeste du général Boulanger

Le général Boulanger vient de lancer le manifeste que voici :

« *Aux électeurs de France*

» Electeurs,

» Pour protester contre l'ignominieuse loi qui s'oppose aux candidatures multiples et qui met le suffrage universel en interdit, j'avais pensé que toutes les occasions étaient bonnes et qu'il fallait profiter du renouvellement des conseils généraux.

» Les électeurs d'un certain nombre de circonscriptions ont répondu à mon appel. Dans les autres cantons où ma candidature était posée, ainsi que dans une foule d'autres où j'avais décliné toute candidature, des citoyens en masse compacte ont tenu à affirmer, en me donnant leurs suffrages, les idées de réforme constitutionnelle, d'honnêteté et de progrès que poursuit le parti républicain national.

» Ces électeurs indépendants et libres, je tiens à les remercier, moins en mon nom personnel, lequel ne compte pas lorsqu'il s'agit de l'intérêt de la patrie, qu'au nom de la France, au relèvement de laquelle ils n'ont jamais cessé de penser. Ils ont été à la fois, dans cette circonstance, les vétérans des anciennes victoires et les recrues auxquelles seront dus les prochains triomphes.

» Le pays a le droit d'en être fier et j'ai le devoir de le leur dire, puisque c'est mon nom qu'ils ont choisi pour exprimer leurs idées, leurs espérances, leur foi dans l'avenir.

» Si le succès total n'a pas été d'ailleurs ce qu'on pouvait attendre, la faute n'en est pas à ce suffrage universel, si intelligent, si honnête, si patriote, si républicain, qui comprend tout ce qui est grand et noble et qui saura bien prouver demain, aux élections législatives, qu'il n'a rien perdu de sa confiance dans le grand parti dont j'ai la direction.

» Seules, les compétitions locales, les petites ambitions de clocher, les personnalités mesquines pour qui rien n'existe quand elles sont en jeu, ont fait le mal, si tant est que ce ne soit pas là un bien gros mot pour une affaire d'aussi mince importance.

» Les organes du gouvernement vont triompher avec fracas. Qu'ils triomphent !

» Je leur contesterai d'autant moins ce plaisir qu'il doit être de plus courte durée.

» Le jour est proche où le pays va avoir à se prononcer, non plus pour le renouvellement de conseils locaux, mais pour dire, en élisant ses députés, comment il entend l'orientation de la politique française. Ce jour-là, on verra ce que pèsent les petites vanités et les petites trahisons devant le grand courant de la probité publique et de l'honneur national.

» Je l'attends sans crainte, sachant bien que ce qui doit en sortir inéluctablement, c'est la France forte dans la République consolidée et régénérée.

» Vive la France !

» Vive la République !

» Général BOULANGER.

» Londres, 31 juillet 1889. »

Le bruit ridicule que le général s'était suicidé a été mis en circulation avant-hier par M. Constans dans un but de spéculation aussi financière que politique.

Inutile de dire que cette fausse nouvelle a été fabriquée de toutes pièces.

Les membres de l'Académie des sciences morales et politiques ont été mercredi reçus à Chantilly par le duc d'Aumale, leur nouveau collègue.

Les voitures du Prince attendaient à la gare les invités, qu'un train spécial avait amenés de Paris à onze heures trente. Aussitôt, une courte promenade a eu lieu en voiture à travers le parc et les jardins. A midi et demi, déjeuner.

Le duc d'Aumale avait à sa droite M. Jules Simon, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; à sa gauche, M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Parmi les convives : MM. Zeller, Paul Janet, Franck, Vacherot, Frédéric Passy, Ravaisson, Dareste, Larombière, Glasson, Cucheval-Clarigny, etc., etc.

Le Prince, qui est en excellente santé, a conduit après le déjeuner ses convives dans son musée.

A deux heures quarante, le train spécial a ramené tout le monde à Paris.

Après un séjour de trois semaines dans l'Engadine, M. le Comte de Paris a quitté avant-hier Saint-Moritz avec la princesse Hélène.

Le prince se rend à Sheen-House, par Bâle et Bruxelles. Il s'arrête quarante-huit heures à Bâle pour recevoir quelques amis.

Le prince est très satisfait des élections de dimanche : son opinion est que le gouvernement retardera les élections législatives le plus longtemps possible et que les électeurs ne seront pas convoqués avant le 29 septembre.

Le prince de Joinville, accompagné de son secrétaire, est arrivé avant-hier à Genève ; il est descendu à l'hôtel de la Paix.

Le prince de Joinville se rendra prochainement à Aix où il doit passer quelque temps.

NOUVELLES MILITAIRES

LES GRANDES MANŒUVRES DE 1889

Les grandes manœuvres de 1889 sont réglées ainsi qu'il suit :

Elles commenceront dans les premiers jours de septembre.

Voici comment les opérations ont été réparties entre les divers corps d'armée :

Les 6e et 8e corps exécutent des manœuvres d'ensemble ;

Les 1er, 4e, 5e, 7e, 9e, 10e, 12e, 13e, 17e et 18e corps exécutent des manœuvres de division ;

Les 2e, 3e, 11e, 14e, 15e et 16e corps exécutent des manœuvres de brigade.

Les manœuvres les plus intéressantes seront, cette année, celles du 6e corps. Leur importance résulte d'abord de la situation stratégique du corps d'armée lui-même, puis de la réputation du commandant en chef, du général de Miribel, enfin du grand nombre d'hommes qui seront mis en mouvement. Les effectifs, en effet, s'élèveront à 35,000 hommes de troupes de toutes armes, y compris une brigade d'infanterie de marine. Les manœuvres du 6e corps commenceront le 5 septembre. Les opérations se développeront à peu de distance de la frontière de l'Est, entre l'Argonne, la Meuse et la Marne, sur ces terrains illustrés par les campagnes de 1792 et de 1814. Les manœuvres se termineront le 19 septembre par une grande revue à laquelle assistera le ministre de la guerre.

CHANGEMENTS DE GARNISON

A l'issue des manœuvres d'automne de 1889, c'est-à-dire dans la deuxième quinzaine du mois de septembre prochain, la 10e division d'infanterie sera relevée par la 9e division, dans le gouvernement militaire de Paris.

Par suite, les régiments d'infanterie ci-après désignés changeront de garnison :

9e division d'infanterie. — Le 4e de ligne, actuellement à Auxerre, aura sa portion principale à Paris et sa portion centrale à Fontainebleau. Le 82e, actuellement à Montargis, établira sa portion principale à Sens. Le 113e, actuellement à Blois, aura sa portion principale à Paris et sa portion centrale à Melun. Le 131e, actuellement à Orléans, établira sa portion principale à Paris et sa portion centrale à Coulommiers.

10e division d'infanterie. — Le 46e de ligne ira tenir garnison à Auxerre ; le 89e à Montargis ; le 76e à Orléans.

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST

HIPPODROME DE VARRAINS-CHACÉ

COURSES DE SAUMUR

18 et 20 août 1889

Premier jour de courses, Dimanche 18 août

PRIX DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE, 1,000 fr. donnés par le gouvernement.

PRIX DU CHEMIN DE FER (course de haies, handicap), 1,000 fr., dont 500 fr. offerts par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et 500 francs par la Société des courses.

PRIX DE VARRAINS-CHACÉ (à réclamer), 1,000 francs offerts par la Société des courses de Saumur.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE (3e série), un objet d'art, pour MM. les sous-officiers en activité de service.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE (2e série), un objet d'art, pour MM. les officiers en activité de service.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (steeple-chase 4e série), 2,600 fr. offerts par la Société des Steeple-Chases de France.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE (1re série), un objet d'art, pour MM. les officiers en activité de service.

Lundi 19 août

GRAND CARROUSEL

DONNÉ PAR L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Deuxième jour de courses, Mardi 20 août

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (3e série), 3,000 fr. offerts par la Société d'encouragement.

PRIX DU CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT (poule de hacks, course de haies), 500 fr. offerts par le chemin de fer de l'État.

PRIX DE SAUMUR (handicap), 2,000 fr. offerts par la ville de Saumur.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE (2e série), un objet d'art, pour MM. les officiers en activité de service.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (steeple-chase handicap), 2,000 fr., dont 1,200 fr. offerts par le Conseil général et 800 fr. par la Société des courses.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE (1re série), un objet d'art, pour MM les officiers en activité de service.

PRIX DE CONSOLATION (steeple-chase), 1,000 fr. pour chevaux de 4 ans et au-dessus.

Les engagements sont reçus : 1° pour les courses plates, rue Scribe, *1 bis*, à Paris ; 2° pour les courses d'obstacles, 1, rue Castiglione, à Paris ; 3° pour les courses militaires, chez M. Proust, rue de Bordeaux, à Saumur.

Mercredi 21 août, Tir aux pigeons.

LA SAINT-DOMINIQUE A SAUMUR

L'Association de Notre-Dame du Travail célébrera dimanche prochain, 4 août, la fête patronale de saint Dominique.

La messe sera dite à onze heures du matin, à l'église Saint-Pierre. Le sermon sera donné par M. l'abbé GARNIER. Après la messe, M. le curé de la paroisse bénira le drapeau de l'Association.

Le soir, à 4 heures, à la chapelle de N.-D. des Ardilliers, panégyrique de saint Dominique par M. l'abbé Garnier et salut solennel.

D'après un tableau que publie l'*Officiel* du 30 juillet, le département de Maine-et-Loire compte 9 distillateurs industriels et 7,732 bouilleurs de crû.

FONTEVRAULT. — *Tentative d'assassinat.* — La maison centrale de Fontevrault vient d'être le théâtre d'un nouveau drame. .

Depuis longtemps régnait entre deux détenus, Guillemeau et Pouzet, une vive animosité ; souvent ils se querellaient. Mardi, Pouzet, contre-maître dans l'atelier des corsets, avait refusé le travail de son co-détenu. Celui-ci résolut de se venger, et, au sortir de l'atelier, il frappa Pouzet de trois coups de couteau deux à la gorge et le troisième sur le nez.

Pouzet, dans un état très inquiétant, a été conduit aussitôt à l'hôpital de la maison centrale.

Guillemeau a été mis en cellule, et le parquet de Saumur s'est transporté à Fontevrault pour instruire cette affaire.

Empoisonnement par un champignon. — Il y a quelques jours, M. Joubert, maître tailleur à Fontevrault, et sa famille, se promenaient sur une route des environs.

Apercevant un champignon rose de la grosseur d'une noix, M. Joubert le cueillit, et, le soir, le fit cuire dans une omelette.

Une petite fille, âgée de 3 ans, en mangea, et fut prise, quelques instants après, de vomissements et de diarrhée.

On manda le docteur Grosourdy, qui constata l'empoisonnement.

La pauvre enfant mourut deux jours après.

Les époux Joubert étaient eux-mêmes dans un état inquiétant.

BAUGÉ. — On écrit d'une des communes du canton de Baugé à l'*Anjou* :

« Il n'était pas du tout impossible de faire triompher une candidature conservatrice dans notre canton. M. Benoist n'était plus guère présentable ; M. Dornoy n'avait aucune chance, et la candidature Boulanger n'a pas été prise au sérieux. On voulait un homme du pays. Chose curieuse, la plupart des électeurs campagnards ignoraient les aventures de M. Benoist : elles ne leur ont été révélées que par la dernière proclamation de M. Dornoy. Avant le dépouillement du scrutin, l'électeur baugeois est un vase clos ; aussitôt après, les langues sont déliées. — Est-il vrai, se disaient les électeurs, que M. Benoist habite à deux cents lieues d'ici ? — Ah ! si nous avions su... Le lendemain, au marché, ils faisaient leur petite enquête et ils apprenaient avec stupeur que celui pour lequel ils avaient voté n'était qu'un savoyard. »

M. Benoist, qui n'a pu être réélu conseiller général, dimanche dernier, fait appel à la clémence des électeurs, en les invitant à oublier « un dissentiment passager » et à ne se souvenir que de l'intérêt de la République.

Est-ce que vraiment la République a intérêt à ce que M. Benoist soit conseiller général pour le canton de Baugé ? Soyons sérieux : qu'est-ce que cela peut faire à la République ?

M. Dornoy, candidat républicain radical, maintient sa candidature au scrutin de ballottage pour l'élection d'un conseiller général dans le canton de Baugé.

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DANS LE CANTON DE CHALONNES-SUR-LOIRE

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Nous avions été mal informés en annonçant hier que M. le Dr Hulin retirait sa candidature.

» Nous apprenons aujourd'hui de source autorisée que M. le Dr Hulin se présente au scrutin de ballottage.

» La situation, dans le canton de Chalonnes, reste donc telle qu'elle était au lendemain du premier tour. »

ORAISON FUNÈBRE

A propos de la lettre de M. Wilson, voici ce que dit le *Messager d'Indre-et-Loire* :

« M. Wilson vient de se faire justice lui-même, après toutefois s'être assuré que, désormais, il n'avait plus à compter sur les honnêtes gens du pays dans lequel il s'était jadis considéré comme le souverain.

» Personne ne contestera que, député de Loches, M. Wilson a rendu dans cet arrondissement quelques services ; il a souvent mis son obligeance, — obligeance intéressée, peu importe, — à la disposition des intérêts généraux et même de beaucoup d'intérêts privés ; personne ne saurait le nier. Nous sommes ses adversaires résolus, nous avons été les premiers à blâmer ses agissements coupables ; nous devons être d'autant plus justes à son égard.

» Dans la haute situation où l'avait placé sa parenté, il pouvait rester un homme d'honneur et acquérir ainsi le respect et l'estime de tout le monde : c'était si simple, si naturel et si facile ! Mais sa suffisance et sa passion mercantile l'ont aveuglé.

» Il s'est fait joueur, trafiquant, tripoteur.

» Lorsqu'il entra à l'Élysée, son arrogance pour ses adversaires et son cynisme vis-à-vis de ses partisans — de ses courtisans — ne purent se contenir et l'ont entraîné où il est.

» Laissons-le dormir dans la tombe où il vient de s'enterrer, et surtout ne le perdons pas de vue dans le cas où un mauvais génie serait tenté de le ressusciter.

» Un soupir de soulagement s'est échappé de toutes les poitrines quand on a appris en

---

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

PREMIÈRE PARTIE

IV. — TRIPLE INFORTUNE

(Suite)

Mais le lendemain et les jours suivants, quelque empire qu'il eût sur lui-même, le jeune peintre ne pût faire que son trouble intérieur ne se réflétât point sur son visage, de temps à autre. Nul n'est assez fort pour s'observer toujours. Une contrainte de tous les instants est impossible. Il arrive nécessairement un moment où l'on s'oublie, où l'effort vous trahit, où la figure transparaît sous le masque. Paul souffrait...

Callois suivait avec inquiétude ces symptômes alarmants sur les traits et dans les manières de son peintre bien-aimé. Il en était affecté au dernier point.

Le brave garde s'en ouvrit enfin à M. Saint-Hélier, lequel, de son côté, commençait à se préoccuper des changements de plus en plus visibles qui s'étaient opérés si rapidement dans toute la personne de Paul Aubierge.

— Voyez-vous bien, disait Sabas, le jeune Paul est malade, il a du chagrin, de la peine ! Oh ! pour ça oui ! c'est bien facile à voir !

Quelques jours plus tard, le Dr Gérard fut invité à dîner à la Saulaye. Il avait été averti du malaise visible que Paul s'efforçait en vain de dissimuler. Il l'observa et l'interrogea même adroitement, en faisant avec lui, avant le repas, un tour dans le parc.

— Paul n'a rien, absolument rien, physiquement parlant, dit le docteur, lorsqu'il se trouva seul avec M. Saint-Hélier. Moralement, c'est autre chose. Il souffre, c'est évident, et d'autant plus qu'il ne veut pas l'avouer. S'il s'épanchait, il serait soulagé, mais je ne crois pas qu'il s'y décide. Le meilleur remède pour le quart d'heure, ce serait de la distraction, de la fatigue corporelle, de la gymnastique et surtout un voyage lointain. C'est, je le crains, le souvenir du passé qui le torture, et ce souvenir, le séjour à la Saulaye le lui rappelle à toute heure du jour, à chaque instant !

A cette déclaration, M. Saint-Hélier devint pensif. Il ne crut pas devoir la communiquer à Paul immédiatement.

— Hélas ! songeait-il, qui sait ! C'est le remords qui l'accable peut-être !... En quelque lieu qu'il aille, le remords le suivra. C'est comme une flèche empoisonnée que nul effort ne saurait arracher de la blessure. Ici, du moins, il y a deux cœurs pour l'aimer, le calme des champs pour apaiser son âme, le travail pour l'aider à oublier son malheur .. ou sa faute !... Attendons !

Et les jours continuèrent de s'écouler, plus souvent tristes que gais pour ces trois cœurs angoissés, tandis qu'au dehors, la coquette nature, semblant vouloir les inviter à la joie, et réveillée par le gazouillement des oiseaux et le bourdonnement des insectes, se parait déjà partout de verdure et de fleurs.

Cependant, Paul Aubierge paraissait insensible à ces séductions du printemps. Sa mélancolie ne faisait que s'accroître. Le travail même, qui jusqu'alors avait été son unique passion, avait cessé de lui plaire. Quelquefois pourtant, il saisissait sa palette, son appui-main et ses pinceaux, et s'asseyait devant une toile ébauchée... Mais, un moment après, il abandonnait tout. Il jetait un dernier regard à son atelier, puis, tristement, baissant la tête et avec un soupir :

— A quoi bon ? murmura-t-il.

Et il s'en allait.

Lui autrefois si heureux de la vie de famille et des bonnes causeries du coin du feu, il n'aimait à présent que la solitude.

Il dépérissait... Le vaillant appétit des années joyeuses avait disparu en même temps que son doux sourire si franc que Saint-Hélier aimait tant à voir.

— Voyez donc comme il pâlit, comme il maigrit ! soupirait le pauvre Callois avec une voix pleine de larmes.

Le vieillard ne répondit pas, mais, cette fois, il se résolut à suivre enfin les avis du bon docteur.

V. — UNE AME QUI SE BRISE

Un des principaux soucis, un des plus grands tourments de Paul, était la crainte de voir son déshonneur rejaillir sur M. Saint-Hélier... Qui sait si le public ne soupçonnait pas le digne homme d'être au courant du prétendu meurtre et de tolérer l'impunité chez son auteur !... Qui eut pu dire si le vieillard ne souffrait pas de cet état de choses !... Paul le voyait soucieux, inquiet, attristé, depuis quelque temps, et il sentait instinctivement qu'il y était pour quelque chose. Cela était vrai, en effet, mais pas dans le sens qu'il supposait. Le jeune

France que la majorité des électeurs du canton de Loches avait renié à tout jamais celui qui occupa une si grande place dans l'Etat.

» Les honnêtes gens de tous les partis envoient à M. Camille Breton un salut de reconnaissance, car c'est lui qui, par son courage, sa loyauté, son activité, son intelligence et sa haute honorabilité, avec le concours des honnêtes électeurs du canton de Loches, a donné le coup de grâce à cet homme qui s'est volontairement déshonoré, et qui n'emportera dans sa retraite ni l'estime de ses adversaires, ni la reconnaissance de ses coreligionnaires.

» E. MAZEREAU. »

TOURS. — Un incident qui mettrait en nouveau relief, s'il était besoin, la grossièreté des républicains, a agrémenté une des dernières séances du Conseil municipal de Tours.

M. le docteur Fournier, maire de Tours, était interpellé au sujet de nous ne savons plus quelle affaire de police locale par M. Pillet, conseiller. Pour se défendre, M. le maire s'écria (ici nous copions le compte rendu du *Messager d'Indre-et-Loire*) : « Messieurs, vous avez tous lu dans la feuille où écrit *un sale et triste personnage*, dans un article qui vous a été envoyé..... »

M. le maire, ayant accompagné ses paroles d'un geste qui désignait à tous M. Louis Franchet, rédacteur au *Messager d'Indre-et-Loire*, notre collaborateur bondit sous l'insulte, se lève et répond à haute voix à M. le maire :

— « Monsieur, je vous défends d'insulter ici, lâchement, ceux auxquels la loi ne permet pas de vous répondre. Je proteste contre les paroles injurieuses que vous venez de prononcer. Je maintiens tout ce que j'ai écrit à votre endroit touchant l'inspecteur de police Tournois, et maintenant, vous pouvez, aux termes de la loi, me faire expulser si bon vous semble. »

Ces paroles, prononcées avec le plus grand calme par M. Franchet, qui se tenait debout au banc de la presse et fixait M. le maire de Tours, provoquent immédiatement un tumulte indescriptible.

Tous les conseillers se lèvent. Le public, où une trentaine de victimes de l'ex-agent Tournois se trouvent précisément, approuve notre collaborateur. M le maire s'écrie : — Monsieur le commissaire de police, je vous ordonne d'expulser cet homme ! M. Grosteffan, commissaire de police, vient alors prier M. L. Franchet de vouloir bien sortir. Notre collaborateur obtempère immédiatement à ce désir.

Mais le soir même M. Franchet envoyait à M. le maire deux témoins MM. Dichard et Meton qui, leurs démarches faites, ont dû écrire à M. Franchet après avoir qualifié aussi vertement qu'elle le méritait la conduite de M. le maire, que celui-ci refusait toute espèce de rétractation ou de satisfaction de ses idiotes insolences. Il paraît que, le soir, M. le maire se faisait escorter dans toute la ville par deux agents de la sûreté. Nous doutons que ce fut pour empêcher la population de se porter avec enthousiasme à sa rencontre.

UNE BONNE COQUILLE

Les coquilles typographiques sont de communs accidents, des erreurs qui ne sauraient faire compte. Il en est parfois de piquantes.

Ainsi, un des plus gros républicains nous apprenait, ces jours-ci, que plusieurs maires boulangistes, notamment M. Le Bastard, maire de Rennes, et M. Le Hérissé, maire d'Antrain, dans l'Ille-et-Vilaine, sont révoqués, *par décret providentiel*.

Providence pour *présidence*, quelle confusion malsonnante sous un gouvernement peu suspect de cléricalisme, et quelle injure à la Providence !

LES CAMELOTS

Nous recevons la lettre suivante, que nous signalons à l'attention de nos lecteurs :

« Nous sommes littéralement inondés par des nuées innombrables de marchands ambulants. Il ne se passe pas un jour, pas un seul jour, sans que nous soyons assommés par les offres insupportables de ces *individus*, éhontés pour la plupart. *Ils laissent* souvent leurs marchandises à des prix tellement minimes qu'il leur est impossible de s'y retirer. Alors, me direz-vous, qui perd (ou qui paie, car on peut se servir des deux expressions) la différence ? Là est l'énigme.

» N'est-ce point *encore* un signe précurseur de la guerre ? Je souligne ce mot *encore*, parce qu'en 1869-70 nous voyions journellement de véritables bandes de ces mêmes gens à mines rousses, tels que les Germains.

» Si tous les Français réfléchissaient bien, aucun d'eux n'achèterait rien à ces étrangers. C'est ainsi que j'entends le vrai patriotisme.

» Recevez, etc. »

Figaro-Exposition n° 3

Le troisième fascicule du *Figaro-Exposition*, qui vient de paraître, est peut-être plus joli que les deux premiers.

Nous ne pouvons citer tout ce qu'il contient d'attractions ; mais il serait difficile de passer sous silence les quatre pages en couleur qui reproduisent :

D'abord une adorable aquarelle de Marchetti, *L'après-midi à l'Exposition* ; ensuite deux tableaux, l'un de Commerre, intitulé *Une grande dame sous Louis XV*, et la *Fedora* d'Alfred Stevens ; enfin, une reproduction d'après nature de *Potiches*, vases et *Jardinières* des cristalleries de Saint-Denis.

Quant aux nombreuses illustrations noires, elles sont, comme tous les clichés de la maison Boussod et Valadon, la perfection même.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1er août 1889.

La liquidation se poursuit sans incidents. Le marché est ferme et nos rentes progressent sensiblement. Le 3 0/0 s'inscrit à 84.50 ; le 4 1/2 0/0, ex-coupon, vaut 104.07.

Le Crédit Foncier monte à 1,265. Ce sera l'une des premières valeurs à profiter de la reprise qui ne manquera pas de se produire dès que la spéculation se sentira suffisamment dégagée.

La Société Générale reste en bonnes tendances à 453.75.

La Banque d'Escompte s'est négociée de 505 à 506.25.

Les actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas sont à 718.75.

On cote 596.25 sur la Société des Dépôts et Comptes courants et 672.50 sur le Crédit Lyonnais.

Le Panama s'échange à 43.75.

L'action de la Tour Eiffel vaut 995. Le 5 août l'administration procédera à une seconde répartition de 100 fr. par titre.

L'obligation des Chemins Argentins, coupon de 12.50 détachés est à 434. L'obligation de la Compagnie française des Chemins de fer de la province de Santa-Fé est demandée à 595.

L'obligation des Chemins de fer Economiques finit à 376.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'État, place de la Bourse, délivre en ce moment, au prix de 500 fr., des obligations rapportant 30 francs par an et remboursables à 1,000 fr. en 9 ans. Les tirages ont lieu le 1er de chaque mois et les coupons sont trimestriels.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,

Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés . . . . 1.50 le litre.
Montpellier, 47 — . . . . 1.75 le litre.
Armagnac, 50 — . . . . 2 » le litre.

Verre compris.

M. COURTOIS

DIRECTEUR DU GRAND MAGASIN D'OPTIQUE

Situé place de l'Hôtel-de-Ville, Saumur,

Engage toutes les personnes qui ont la vue faible, fatiguée, louche ou malade, à venir rendre visite à cet éminent **praticien**, qui obtient des résultats surprenants par ses verres combinés, sans opérations ni remède. C'est toute une révolution accomplie dans ce genre de traitement qui est de la plus grande simplicité.

M. Courtois possède, en outre, les nouveaux verres cylindriques, les seuls qui offrent les avantages d'être doux à la vue et qui permettent de distinguer nettement tout objet.

Les verres cylindriques, bons pour toutes les vues, se recommandent principalement aux personnes dont la vue serait affaiblie.

Les consultations gratuites pour la vue auront lieu de 9 à 11 heures du matin, par le spécialiste de l'Etablissement.

Pour huit jours seulement.

NOTA. — Se méfier des colporteurs qui se présenteraient au nom de la maison.

GRANDE ENTREPRISE DE VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs.

S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les **ENGRAIS** nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une **Médaille d'or**, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 27 Juillet :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : L'anniversaire de la bataille de Kossovo ; Le couronnement du roi de Serbie : Le schah de Perse ; M. Dutasta ; Beaux-Arts : *A L'Ombre*; sur la plage. *La Vague* ; *Le prince Soleil*, au Châtelet ; Le peintre Othon de Thoren. — *Le Patineur de Feltham House*, nouvelle par R. de Maricourt. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Échecs, par S. Rosenthal. — Monde financier. — Bibliographie. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : S. M. Nasser-ed-Din, schah de Perse. — Serbie : Fêtes du cinquième centenaire de la bataille de Kossovo ; Le sacre du roi à Zitchia. — M. Dutasta. — Exposition universelle : Le village canaque ; *A L'Ombre*, dessin de M. Vierge ; Sur la plage : *La Vague*. — Théâtre illustré : *Le prince Soleil*. — *Le Cerf*, tableau de Van Thoren. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

AVIS

M. AVENIER, fabricant d'**Engrais** (non diplômé), à Saumur, informe MM. les Propriétaires, qu'à partir du *15 juillet*, il fera faire les vidanges à raison de *CINQ FRANCS* le mètre cube pour toute fosse cubant plus de quatre mètres.

Ce prix est inférieur de *UN FRANC* à celui de l'adjudicataire de la ville.

S'adresser au bureau de police et demander que les fosses soient faites par M AVENIER.

Nous engageons nos lecteurs commerçants à aller voir la brillante collection de la **Savonnerie Maubert**, 4, rue du Caire, Paris, et surtout son nouveau savon N° 88 **Pompadour** aux fleurs fraîches. Nous déclarons que jamais on n'a produit plus beau, plus fin et de meilleur goût.

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

---

peintre, pour tout dire, se croyait devenu une gêne, un fardeau pour celui qu'il aimait tant. Par moments, il voulait fuir ce toit où il avait goûté si longtemps la tranquillité et le bonheur. Mais, toujours, au moment de partir, le courage lui manquait. Il restait donc, il s'accordait un délai, puis un autre encore..... Il partirait dans un mois, se disait-il. Le mois écoulé, il ne s'en allait pas...

Oh ! l'instant des adieux ! combien il le redoutait, avec quelles angoisses il le verrait arriver !... Il lui semblait qu'il suffisait d'un jour pareil par tarir à jamais ses larmes !

Longtemps, il s'était demandé si l'affection de M. Saint-Hélier pour lui était encore aussi profonde, aussi vivace. Il avait entendu dire que, parfois, chez les vieillards, la passion fait place au calme de l'esprit et du cœur, qu'à l'amitié, au dévouement succède une sorte d'indifférence et d'égoïsme inconscients : que chez eux, en un mot, il y a refroidissement moral comme il y a refroidissement physique. Seulement il ne lui semblait pas, il ne pouvait croire que M. Saint-Hélier se ressentît déjà de cet affaiblissement sénile, de cette sorte d'extinction de sentiments.

Et pourtant, un fait bien visible, c'est que, il n'y avait pas à se le cacher, M. Saint-Hélier ne lui témoignait plus la même confiance aveugle, ne lui montrait plus le même abandon, les mêmes épanchements. Il le voyait souvent agité, préoccupé, ennuyé.

Autre symptôme plus grave et décisif : à diverses reprises, Paul avait remarqué entre le vieillard et Callois des entretiens secrets, des conciliabules à la suite desquels il avait surpris, plus d'une fois, l'œil attristé du garde se fixer sur le sien.

On se défiait donc de lui ! Il y avait donc à dire sur son compte des choses que l'on n'osait pas lui avouer ! Pour les gens du château, comme pour les habitants du pays, il était donc devenu une espèce de paria, d'être méprisé, maudit !

C'est dans cette situation, dans cette disposition d'esprit, que M. Saint-Hélier le trouva lorsqu'il lui fit part de l'avis du Dr Gérard.

A cette communication, Paul tressaillit. Tous ses doutes étaient dissipés.

— Un voyage lointain... m'éloigner de la Saulaye... c'est bien cela, murmura-t-il d'une voix sourde dès qu'il se trouva seul... Je ne voulais pas, je ne pouvais pas partir : on me chasse ! Cette fois, tout est bien fini.

Ce jour-là, il ne parut ni au dîner, ni au repas du soir. Enfermé dans son appartement, anéanti, se croyant abandonné de tous, il se livrait, sans témoins, à tout l'emportement de sa douleur et de son désespoir.

Le lendemain, de grand matin, il était levé. A l'abattement qui avait suivi les transports de cette crise terrible, succédait maintenant une sorte de calme sombre.

Il passa la matinée à écrire plusieurs lettres. Puis il demanda à M. Saint-Hélier la permission d'emprunter une voiture et un cheval pour le reste de la journée.

— Mais certainement, répondit celui-ci d'un air étonné. Il n'était pas nécessaire de me demander cela ; n'es-tu pas toujours l'enfant de la maison ? N'es-tu pas absolument libre ici ?... Prends tout ce qui t'est nécessaire... Emmène un domestique si tu veux.

Paul remercia, mais il sortit seul.

On sut plus tard qu'il s'était rendu à Boulogne-sur-Mer, chez diverses personnes, entre autres chez son notaire avec lequel il avait eu une longue entrevue. Il rentra à la Saulaye dans la soirée.

Ce jour-là et les jours suivants, il mit ordre à ses affaires, classa ses papiers, ses toiles, tout ce qu'il possédait. Il prit aussi une copie d'un portrait de M. Saint-Hélier qu'il avait, deux ans auparavant, offert à ce dernier à l'occasion de sa fête, et qui ornait la muraille de la chambre de Paul, en face de son lit, afin qu'il l'eût, matin et soir, devant les yeux.

Tout étant prêt, et n'attendant plus que l'emballage, Paul s'en alla trouver Sabas Callois pour l'aider dans cette opération.

Le pauvre garde eut une mine effarée en voyant dans l'appartement du jeune homme un encombrement semblable.

— A quoi bon emporter tout ça ! s'écria-t-il... Quand même vous feriez le tour du monde, quelques effets, du linge, votre nécessaire de voyage et votre attirail de peinture vous suffiront parfaitement, oh ! pour ça, oui !... Tout ça, c'est de trop !

— Sabas, dit le jeune homme d'un ton ferme, j'ai à te parler. Après le dîner, j'irai faire un tour dans le parc, du côté de la lande. Viens m'y rejoindre. On est sûr d'y pouvoir causer tranquillement, sans crainte d'être entendu .. En attendant, si tu veux me donner un coup de main, tu me feras plaisir.

(A suivre.)

Études de Me BRUNET, notaire à Angers, et de Me LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
à l'amiable

UNE MAISON

Comprenant : rez-de-chaussée, premier étage, deuxième étage, jardin et dépendances, à Saumur, rue de Poitiers, n° 37, avec façade sur le Champ-de-Foire.

S'adresser soit à Me BRUNET, soit à Me LE BARON, notaires. (653)

Etude Me LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
à l'amiable

I. — Une GRANDE MAISON avec JARDIN, à Saumur, rues du Petit-Pré et de l'Égout, joignant au levant M. Gauron, au couchant M. Delaunay.

II. — Une MAISON, à l'entrée du bourg de Saint-Hilaire-Saint-Florent, occupée par M. PROUST, aubergiste.

III. — Une VASTE CAVE dans laquelle se trouve une GLACIÈRE, à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu.

IV. — 6 ares 87 centiares de TERRE en jardinage, au lieu dit les Vauverts, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

V. — 33 ares de VIGNE, au canton du Pré-Boisseau ou de la Gruche, même commune.

Facilités de paiement.

S'adresser à Me LE BARON, notaire. (642)

Étude de Me PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
DE
VINS BLANC ET ROUGE
Par suite de faillite,

Et avec le concours de M. Alfred GRELLET, propriétaire des fûts les contenant, en vertu d'un jugement du Tribunal de commerce de Saumur, du 15 juillet 1889, fûts dont le prix sera payé directement à M. Grellet, par les soins dudit Me Paul PROUX, savoir : 10 francs par chaque demi muids, et 5 francs par chaque bordelaise.

Les Dimanche 4, Lundi 5, Mardi 6 août 1889, à 1 heure précise du soir, et *dimanches* suivants s'il y a lieu, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur, dans une cave appartenant à M. HARRAULT, propriétaire,

Il sera vendu :

Environ 760 hectolitres de vins blanc et rouge de raisins secs, par demi muids, fntailles vides et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

MAISON
A LOUER PRÉSENTEMENT
AVEC COUR ET JARDIN
7, rue de la Grise.

S'adresser à M. PETIT-SALMON, rue de la Comédie. (595)

A VENDRE
ARMOIRE ANTIQUE
XIVe SIÈCLE.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Un petit Chariot à quatre roues suspendu sur ressorts.

S'adresser au bureau du journal.

VIN DE QUINQUINA
Phosphaté à la Co a du Pérou
du Dr VIAULD
Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

DÉPÔT : **A. Pradeau**, pharmacien de 1re classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

ON DEMANDE **une apprentie** pour les Tapisseries artistiques.

S'adresser rue du Marché-Noir, n° 10.

Une ancienne Compagnie d'assurances contre l'Incendie et sur la Vie
DEMANDE UN REPRÉSENTANT
à Saumur.

S'adresser à M. DE ROZEVILLE, bureau restant, La Flèche. (644)

AVIS

Le public est prévenu qu'il y aura les 2 et 3 août prochain, chez M. LALA, *Hôtel des Marchands*, à Saumur, un convoi de petits chevaux landais et espagnols, vendus à de bonnes conditions. (643)

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, Sr
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, *fournisseur de l'Ecole de cavalerie.*

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix **défiant toute concurrence**.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1er AOUT

FONDS	
3 0/0	84 55
3 0/0 amortissable	87 70
4 1/2 1883	103 85
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	
Oblig. 1855-60 3 0/0	529 —
— 1865 4 0/0	528 50
— 1869 3 0/0	409 —
— 1871 3 0/0	393 50
— 1875 4 0/0	518 —
— 1876 4 0/0	520 —
— 1886 3 0/0	378 —
Bons de liquidation	527 —

VALEURS FRANÇAISES ACTIONS	
Banque de France	3810 —
Banque d'Escompte	507 50
Comptoir d'Escompte	— —
Crédit Foncier	1265 —
Crédit Industriel et Commercial	577 50
Crédit Lyonnais	670 —
Crédit Mobilier	400 —
Dépôts et Comptes courants	595 —
Société Générale	453 75
Est	795 —
Paris-Lyon-Méditerranée	1315 —
Midi	1170 —
Nord	1705 —
Orléans	1337 50
Ouest	945 —
Compagnie parisienne du Gaz	1357 50
Transatlantique	570 —
Canal de Panama	43 —
— Suez	2263 75
VALEURS ÉTRANGÈRES	
Autrichien 4 0/0 or	92 75
Dette d'Egypte 6 0/0	451 25
Extérieur 4 0/0	73 45
Hongrie 4 0/0 or	84 15
Italie 5 0/0	92 70
Portugal 4 1/2 1888	495 50

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	
Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	373 —
— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	460 —
— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	455 —
— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	454 —
— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	375 —
— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	447 —
CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
Est 3 0/0 anc. r. à 500	397 50
P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	405 —
Midi 3 0/0 ancien r. à 500	415 —
Nord 3 0/0 r. à 500	417 —
Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	407 50
Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	405 50

VALEURS DIVERSES OBLIGATIONS	
Compagnie parisienne du Gaz	514 50
Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	347 50
Panama 6 0/0 1re série remb. à 1,000	37 —
— 6 0/0 2e série — —	36 —
— obligations à lots	117 50
Suez 5 0/0 remboursable à 500	592 —
FONDS ÉTRANGERS	
Emprunt russe 1862 5 0/0	102 65
— 1870 5 0/0	102 30
— 1884 5 0/0	101 —
— 1889 4 0/0	92 —

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6 »			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 30	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			»	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Linières-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 13
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 23
Vivy	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.) (arrivée)	12 15			1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
SAUMUR (Etat) (arrivée)	12 41			»	4 34	8 51	»	»	7 11
(départ)		8 31	10 37	»	4 11	8 30	»	»	6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	»	7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52	»	4 29	8 49	»		7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11	»	4 37	8 56	»		7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars			11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8
Niort			3 58	4 30	8 42		4 31	5 20	10 32
Saintes				6 30	11 52		6 12	7 53	2 3
Bordeaux				9 52	3 34		9	11 13	4 54
				soir	matin	soir	matin	matin	soir

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes			7 15	9 9		11 39			6 43
Niort			9 32	11		2 5	5 30	8 10	8 29
Thouars		6 5	12 11	12 47	1 35	4 15	8 21	9 59	10 46
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 9	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18		»	2 50	5 18	9 41	»	
Chacé-Varrains	10 7	7 27		»	2 57	5 26	9 49	»	
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34			3 2	5 31	9 55	»	
SAUMUR (Etat) (arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3	»	
(départ)		7 25	11 25	»	2 52	5 20		»	
Nantilly (départ)		7 38	11 36	»	3 3	5 33		»	
SAUMUR (Orl.) (arrivée)		7 47	11 44	1 36	3 11	5 41		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 42	3 15	5 45		11 7	11 53
Vivy		8 10	12 10	»	3 27	5 59		»	
Blou		8 19	12 19	»	3 35	6 8		»	
Vernantes		8 32	12 33	»	3 46	6 20		»	
Linières-Bouton		8 45	12 46	»	3 57	6 32		»	
Noyant-Méon		8 59	1		4 9	6 44		11 44	
Château-du-Loir		10 10	2 9	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12
Chartres		2 47		5 54	9 26	12 4		3 26	4 05
Paris		5 25		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45
		soir		soir	soir	matin	soir	matin	matin

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	9 37	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	12 23	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	1 4	4 4

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 55	12 53	
Moncontour		7 41	10 48	2 27	
Loudun		8 41	1 46	3 4	
Montreuil (ar.)		9 21	3 24	4 38	
— (dép.)	6 53	9 29	4 25	5	9 30
le Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	
		matin	soir	soir	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
— (dép.)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 13
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16
	matin		soir	soir	matin

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Nantes	11 45		6 10	8 40	12 7	3 10	7 35
	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
Angers	2 19	6 30	8 44	11 16	2 57	5 35	9 35
La Ménitré	2 52	7 10	9 9	11 51	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	9 17	11 59	3 52	6 25	
Saint-Clément		7 26		12 6	3 59	6 32	
Saint-Martin		7 33		12 12	4 7	6 39	
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	9 33	12 23	4 20	6 52	10 24
— (départ)	3 27	7 52	9 37	12 27	4 31	7	10 30
Varennes		8 5	9 48	12 38	4 45	7 13	
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	12 49	5 1	7 29	10 50
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 21	5 46	8 8	11 16
Tours (arrivée)	5 5	9 42	11 6	1 59	6 35	8 51	11 48
Paris (arrivée)	10 39		3 6	8	2 35	4 1	5 7
	matin	matin	soir	soir	matin	matin	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Direct mixte soir
Paris	8 45	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 20
	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
Tours	1 23	5	7 15	11 30	2 43	5 25	8 47
Langeais	2 13	5 43	8	12 8	3 28	6 8	9 30
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 42	3 49	6 43	10 7
Varennes		6 32	8 51	12 53		6 54	10 19
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	1 4	4 4	7 6	10 32
— (départ)	3 3	6 52	9 12	1 13	4 9	7 12	10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	1 25		7 25	
Saint-Clément		7 13	9 33	1 31		7 32	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 38	4 25	7 39	
La Ménitré	3 28	7 32	9 52	1 48	4 32	7 48	11 13
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	2 30	4 57	8 32	11 53
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 39	12	
	matin	matin	soir	soir	soir	matin	soir

SAUMUR — LA FLÈCHE

	matin	soir	soir		matin	matin	soir
Saumur	5 30	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10	5 5
Vivy	5 43	1 38	7 34	Clefs	7 31	10 23	5 21
Longué	5 55	1 59	7 48	Baugé	7 52	10 51	5 43
Jumelles	6 7	2 27	8 1	Jumelles	8 9	11 13	5 57
Baugé	6 22	2 47	8 19	Longué	8 24	11 31	6 13
Clefs	6 39	3 15	8 38	Vivy	8 37	11 49	6 27
La Flèche	6 52	2 33	8 52	Saumur	8 50	12 5	6 40

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 188 LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,